

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 12 mars 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**En 2019, l'État et le Pays soutiennent 1,3 milliard d'investissements communaux au titre du Contrat de projets 2015-2020.**

René BIDAL, Haut-commissaire de la République, et Édouard FRITCH, Président de la Polynésie française, ont réuni ce matin le comité de pilotage du contrat de projets 2015-2020 relatif aux investissements communaux afin d'examiner, avec les représentants des communes, le projet de programmation 2019.

A l'issue des échanges, dix nouveaux projets ont été retenus :

- Commune de Takarua : Travaux de stockage d'eau de pluie, hangars techniques à Takarua et Takapoto, potabilisation de 2 osmoseurs ;
- Commune de Papara : Mise en œuvre de la tranche 2 du programme de travaux AEP à court terme - phase 1 ;
- Commune de Taputapuatea Travaux Adduction en Eau Potable (AEP) considérés comme urgents pour la commune de Taputapuatea - 1ère tranche ;
- Commune de Mahina :
  - Acquisition de 4 camionnettes à benne basculante ;
  - Acquisition d'un camion de type Ampliroll et accessoires
- Commune de Faa'a : Mise en œuvre des actions de la phase 1 du schéma de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés ;
- Commune de Bora Bora : Extension du réseau de collecte des eaux usées ;
- Commune de Teva I Uta : Maîtrise des consommations en eau ;
- Commune de Pirae : Rénovation du réseau AEP tranche 2 ;
- Commune de Moorea-Maiao : Étude de caractérisation géophysique des ressources souterraines des îles de Moorea, Maiao et Bora Bora.

Le montant total de ces projets s'élève à 1,3 milliard de francs, soutenus à parité par l'État et le Pays à hauteur de 1,139 milliard de francs, soit un taux de subvention global de 86 %.

Ces projets viennent s'ajouter aux 32 opérations soutenues depuis 2015, portant le total des investissements communaux bénéficiaires du contrat de projets 2015-2020 à 6,7 milliards de francs XPF.

**Contact Presse**